

M. Jean CASTEX,
Premier Ministre
Hôtel de Matignon - 57 Rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 18 janvier 2021

Objet : ouverture des remontées mécaniques

Monsieur le Premier ministre,

Après une fermeture anticipée en mars 2020 ayant impacté l'ensemble des acteurs du tourisme en montagne, l'ouverture retardée de la nouvelle saison d'hiver, couplée à l'absence de touristes internationaux, assène un nouveau coup au secteur qui emploie chaque hiver 120 000 personnes et dont le poids économique est de 10 milliards d'euros. Pour les vacances du mois de décembre, la perte de chiffre d'affaires de l'ensemble de la filière s'élèverait à 1,5 milliard d'euros.

Si je salue les mesures prises récemment (prise en charge des frais des remontées mécaniques ; compensation spécifique pour les moniteurs ; dispositif de soutien pour l'ensemble des activités des vallées et des communes de montagne), elles ne suffisent à protéger de façon pérenne tout l'écosystème de la montagne, pourtant représenté par des spécialistes européens ou mondiaux de leur domaine (Compagnie des Alpes, Ecole du Ski Français, Pierre & Vacances, Poma, Rossignol, Club Med, ect.).

En tant que présidente du Grand Annecy, je constate le risque qui pèse sur cette économie de ruissellement de s'affaiblir, voire de s'effondrer ; je constate les besoins urgents des villages vacances et des résidences de tourisme, pourtant présents partout sur les domaines skiables et indispensables à la rentabilité de cet écosystème ; je constate les besoins de la filière de l'Outdoor, implanté historiquement sur mon territoire et représentée par l'Outdoor Sport Valley qui constitue un des fleurons du territoire avec 500 entreprises et près de 5000 emplois répartis sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Je constate, enfin, qu'au-delà de la situation inquiétante de ces acteurs, qui requiert des mesures de soutien urgentes et ciblées, l'ouverture des remontées mécaniques au mois de février (période qui représente 40% à 50% du volume d'affaires selon les stations) apparaît aujourd'hui comme la seule mesure garantissant la survie de cet écosystème. Après la réalisation d'un protocole sanitaire d'une cinquantaine de pages s'intéressant à chaque métier de la montagne et coordonné au niveau national, celle-ci pourrait finalement se faire de façon sécurisée et responsable.

Certaine de l'intérêt que vous porterez à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de ma confiance pleine dans l'action que vous menez au quotidien

Frédérique LARDET
Députée de Haute-Savoie
Présidente du Grand Annecy

